



Montréal, le 8 juin 2016

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.546

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès citée en rubrique.

En réponse au premier point de votre demande, nous vous donnons accès aux frais de location de loges au Centre Bell ainsi qu'aux frais pour l'achat de billets de hockey pour les Canadiens de Montréal et ce, pour les périodes demandées.

Veillez noter que Loto-Québec est une société de ventes au détail qui ne vend pas ses produits dans ses propres établissements et donc les billets/loge de Loto-Québec sont utilisés pour nos réseaux de distribution de loteries et loteries vidéo, nos vendeurs, à des fins de concours ou de promotions de vente. En effet, nos réseaux de distribution relèvent du secteur privé, ce qui implique que nous sommes en concurrence au niveau de la visibilité et de la promotion de nos produits avec d'autres entreprises qui utilisent ces mêmes réseaux pour vendre leurs produits.

De plus, prenez également note que les billets/loge de la Société des casinos du Québec est principalement utilisée pour sa clientèle, les joueurs. En effet, les casinos dans le cadre de leur programme de fidélisation de la clientèle offrent des billets aux événements sportifs. Il s'agit d'un des éléments du programme « Casino privilèges » où les points accumulés servent aux joueurs pour « acheter », à leur choix, les biens/marchandises offerts dans le cadre de ce programme. Ce sont les joueurs eux-mêmes qui couvrent les dépenses de la loge utilisées par la Société des casinos du Québec.

Quant au deuxième point de votre demande, nous ne pouvons vous donner accès aux informations demandées et ce, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]

Lynne Roiter
Secrétaire générale et
Vice-présidente - Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

p.j.

LOGES - CENTRE BELL						
Frais de location ¹						
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 ²	2014-2015	2015-2016
Loge Loto-Québec	194 480 \$	200 893 \$	235 857 \$	227 459 \$	299 572 \$	302 493 \$
Loge SCQ	253 062 \$	283 009 \$	292 224 \$	243 413 \$	288 431 \$	313 035 \$

BILLETS DE SAISON ET DE SÉRIE - CANADIENS DE MONTRÉAL						
	2010-2011	2011-2012	2012-2013 ³	2013-2014	2014-2015	2015-2016
LOTO-QUÉBEC ET FILIALES						
Coûts ⁴	94 556 \$	58 106 \$	62 438 \$	68 556 \$	15 784 \$	37 981 \$
Nombre de billets	12	12	10	8	6	6
SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC						
Coûts ⁵	133 822 \$	126 848 \$	81 695 \$	176 502 \$	164 433 \$	139 168 \$
Nombre de billets	16	16	16	16	16	16

¹ Du 1er septembre au 31 août / montants incluant taxes

² Crédit suite au lock-out de 2012

³ Lock-out en 2012

⁴ Les coûts incluent les crédits pour les billets de séries éliminatoires non-utilisés

⁵ Idem 4